



TROP IMPORTANT POUR ÊTRE IGNORÉ

Représentant plus de 65 % du territoire européen et couvrant 70 % de la surface de la planète, l'océan est essentiel à notre vie.¹ Il est l'une des plus grandes sources de biodiversité et de nourriture, produit jusqu'à 50 % de l'oxygène que nous respirons, régule le climat et constitue le plus grand puits de carbone de la planète.² Pourtant, nous avons négligé son rôle et l'avons surexploité et détérioré, mettant ainsi à rude épreuve ses fonctions de maintien de la vie. Maintenant que nous connaissons la véritable importance de l'océan pour la vie sur Terre, nous n'avons plus l'excuse de l'ignorance. Malgré cela, la surpêche et la destruction se poursuivent sans relâche.³ En Europe, nos écosystèmes marins continuent à être surexploités et nous négligeons leur potentiel d'atténuation des effets du changement climatique. Ignorer la capacité de l'océan à répondre à la crise environnementale n'est pas seulement une erreur de gestion, c'est une incongruité. Les solutions basées sur l'océan offrent une occasion extraordinaire de s'assurer le concours d'un allié puissant pour lutter contre le changement climatique.



OÙ EN SOMMES-NOUS EN CE MOMENT ?

L'UE a adopté des mécanismes visant à restaurer les écosystèmes marins et à enrayer la perte de biodiversité, mais elle n'est pas parvenue à les mettre en œuvre dans leur intégralité, et donc à en tirer les bénéfices.¹ Elle s'était notamment engagée à mettre fin à la surpêche d'ici 2015, ou 2020 au plus tard, et à protéger 10 % des eaux européennes, également d'ici 2020. Non seulement aucun de ces objectifs n'a été atteint, mais la surpêche continue, mettant en danger les écosystèmes marins et les millions d'individus qui en dépendent.

Les dernières évaluations indiquent que malgré une réduction de la pression de pêche sur certains stocks de poissons de l'UE, la plupart d'entre eux restent surexploités ou hors des limites biologiques de sécurité.⁴ L'état des stocks de poissons de la Méditerranée et de la mer Noire est également critique.¹ En consentant la surpêche et les pratiques de pêche destructives, l'UE sape sa propre Stratégie en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030, qui entend « mettre la biodiversité européenne sur le chemin du rétablissement dans l'intérêt des individus, du climat et de la planète d'ici à 2030 ». ⁵ Cette pêche destructrice est dopée par des subventions publiques, notamment les aides au carburant.



SURPÊCHE, BIODIVERSITÉ ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'océan est en première ligne de ce que le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a appelé « la guerre de l'humanité contre la nature ». ⁴ Le changement climatique anthropique et la surpêche détruisent les écosystèmes marins et limitent l'exercice des fonctions planétaires vitales de l'océan. ³ **Les eaux européennes présentent la plus forte intensité de pêche au monde ; elles contiennent également l'un des plus grands puits de carbone.** ⁶

Des recherches récentes suggèrent que les activités de pêche libèrent des quantités importantes de carbone bleu de l'océan, le relâchant dans l'atmosphère. ⁷ Le changement climatique est accéléré par la consommation de carburant des flottes de pêche de l'UE, qui sont responsables de près de **7,3 millions de tonnes d'émissions de CO₂ par an.** ⁸

L'empreinte carbone de la pêche est encore plus élevée lorsque celle-ci est pratiquée avec des chaluts de fond qui perturbent le carbone sédimentaire. ² **Le fait de traîner de lourds filets sur les fonds marins libère du CO₂ - qui pourrait être stocké depuis des milliers d'années - à un niveau comparable aux émissions annuelles de l'industrie aéronautique.** ² Cette pratique perturbe également les écosystèmes, car elle nuit à l'intégrité des fonds marins et tue « accidentellement » d'innombrables espèces marines. ¹ **Les mers européennes sont celles où le chalut de fond est le plus utilisé au monde.** ⁴

Les scientifiques affirment désormais que l'impact des émissions de gaz à effet de serre sur l'océan, les calottes glaciaires et le niveau de la mer sera irréversible pendant des centaines, voire des milliers d'années, même si l'on décarbonait immédiatement. ⁹ Il est désormais clair que chaque tonne de CO₂ compte, et que chaque individu, entreprise et gouvernement doit agir.

Même si la crise climatique, la perte de biodiversité et la surexploitation des ressources représentent le plus grand défi auquel l'UE et l'humanité n'aient jamais été confrontées, il existe des solutions à portée de main. Les solutions climatiques basées sur l'océan et une meilleure gestion de la pêche constituent en effet une voie importante, mais gravement négligée, pour relever ces défis.

DE VICTIME À SOLUTION

Bien que l'océan soit généralement présenté comme une victime passive du changement climatique plutôt que comme une solution, il possède en réalité un immense potentiel en tant que fournisseur actif de solutions. **Les sédiments marins constituent le plus grand réservoir de carbone organique sur Terre,**² et pourraient stocker environ 38 000 Gt de carbone.³ **La quantité de carbone stockée dans la couche supérieure des sédiments marins est près de deux fois plus importante que la quantité contenue dans tous les sols de la surface terrestre.**¹⁰ Chaque jour, l'océan absorbe l'excès de chaleur généré par l'homme et capte les émissions de carbone qui, sans lui, serait libéré dans l'atmosphère.⁴ Sans l'influence de l'océan, on estime que la **Terre aurait connu un réchauffement de 35 °C** depuis la révolution industrielle.¹¹

Les espèces marines, éléments de la pompe à carbone de l'océan, jouent un rôle essentiel dans l'atténuation du changement climatique.⁸ Un océan grouillant de vie permet la séquestration du carbone¹²; on estime notamment que les poissons contribuent à 16 % du flux total de carbone océanique.¹³ Les petits poissons pélagiques, tels que le maquereau, le hareng et l'anchois, qui dominent les eaux européennes, sont des puits de carbone particulièrement importants.⁸

Seule une gestion efficace des pêcheries européennes peut aider à la fois à atténuer le changement climatique et à s'y adapter.¹⁴ Le maintien de populations de poissons et d'écosystèmes marins sains contribue à compenser le réchauffement global et à permettre à l'océan de résister à l'urgence climatique.³ La fin de la surpêche en Europe et une meilleure gestion des impacts de la pêche sont essentielles à la reconstitution des stocks de poissons et à l'amélioration de la biodiversité marine, afin de renforcer cette résilience.⁴ D'autres solutions importantes basées sur l'océan comprennent la désignation et la gestion de zones hautement protégées (AMP) dans lesquelles les activités extractives et destructrices sont interdites.² Il a été démontré que les pays disposant à la fois de vastes Zones Économiques Exclusives et d'importantes pêcheries industrielles au chalut de fond sont les plus à même de contribuer de manière significative à l'atténuation du changement climatique en protégeant les fonds marins riches en carbone des chalutiers.²

L'UE peut donc exploiter les solutions basées sur l'océan en réduisant la pêche industrielle au chalut et en améliorant sa gestion des pêcheries, et atténuer ainsi l'urgence climatique de manière significative et spécifique.

La mise en œuvre au niveau mondial de solutions basées sur l'océan pourrait potentiellement contribuer à hauteur d'un cinquième des réductions d'émissions nécessaires pour limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C et atteindre ainsi l'objectif de l'Accord de Paris.⁴ Toutefois, pour utiliser l'océan comme source de solutions climatiques durables, l'UE doit révolutionner son approche, ce qui implique de revoir ses priorités.



1 Supprimer les subventions qui favorisent la surpêche et le dérèglement climatique

Chaque année, l'UE subventionne ses flottes à hauteur d'environ 1,5 milliard d'euros, favorisant ainsi la surcapacité et la surpêche.¹⁵ Les subventions préjudiciables telles que les exonérations de taxes sur les carburants, qui augmentent artificiellement les bénéfices de la pêche industrielle à grande échelle, ne profitent qu'aux plus gros consommateurs de carburant. Cette politique inadéquate augmente les émissions de CO₂, aggravant davantage la crise climatique.¹⁶

La suppression des exonérations de taxes sur les carburants par la révision de la **Directive sur la taxation de l'énergie**, notamment dans le secteur de la pêche, serait conforme aux principes de l'« utilisateur-payeur » et du « pollueur-payeur » inscrits dans le droit communautaire et dans la Stratégie en faveur de la Biodiversité.¹⁷ Ce montant de 1,5 milliard d'euros pourrait être réorienté pour soutenir les pêcheurs à faible impact les plus vulnérables et aider les pêcheries de l'UE à parvenir à une plus grande durabilité environnementale.¹⁸ Cela permettrait non seulement à l'UE de se rapprocher de ses objectifs climatiques, mais aussi de rendre plus concrets et crédibles les arguments de l'UE lors des négociations de l'OMC contre les subventions préjudiciables.

2 Établir un Plan d'action pour éliminer les effets de la pêche destructive sur le climat et les écosystèmes

Pour exploiter tout le potentiel de l'océan, l'UE ne peut plus considérer le postulat « protection vs extraction » comme un jeu à somme nulle.² Une protection accrue de l'océan présente des avantages avérés, tels qu'une biodiversité plus saine, une plus grande productivité des pêcheries et des stocks de carbone marin mieux préservés.² Lors de l'adoption de son nouveau *Plan d'action pour la conservation des ressources halieutiques et la protection des écosystèmes marins*,¹⁹ la Commission européenne doit veiller à décrire des actions claires et ambitieuses visant à réduire totalement la pêche au chalut de fond d'ici 2025 et à mettre en œuvre un processus d'évaluation des impacts sur le climat et les écosystèmes pour toutes les pêcheries de l'UE d'ici 2023, afin de mettre un terme aux ravages causés par la surpêche et la pêche destructive.²⁰

3 Initier une transition juste vers une pêche à faible impact et à faible émission de carbone

Établir et promouvoir l'application de critères à caractère environnemental, social et économique transparents lors de l'attribution des quotas de pêche entre les États membres permettrait d'encourager une véritable durabilité et d'amorcer une transition juste vers une pêche à faible émission de carbone et à faible impact dans la flotte de l'UE (comme décrit à l'article 17 de la Politique Commune de Pêche (PCP)).²¹ Ce processus peut être initié dans le cadre du *Plan d'action pour la conservation des ressources halieutiques et la protection des écosystèmes marins*.

4 Faire de la pêche durable une action climatique importante dans les forums de l'ONU

L'UE a l'occasion de démontrer son engagement à « ouvrir la voie en matière de gouvernance internationale de l'océan » avant la fin de l'année 2021.²² En adoptant des mesures décisives pour mettre fin à la surpêche en Europe et en désignant la gestion durable des pêches comme une solution importante pour le climat, l'UE ferait preuve de leadership au sein de forums tels que la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et la Convention des Nations unies sur la diversité biologique (CDB). Les contributions au Dialogue sur l'Océan et le Changement Climatique de la CCNUCC ont largement reconnu que la santé de l'océan et les solutions basées sur l'océan doivent être prises en compte à tous les niveaux des décisions proposées en matière de changement climatique.¹¹

5 Rendre le Pacte Vert plus bleu

La restauration de l'environnement marin européen est une condition préalable au respect des engagements internes et internationaux de l'UE, tels que le Pacte Vert et le 14^e Objectif de développement durable. Si l'UE veut atteindre l'objectif de ses Contributions déterminées au niveau national (CDN) actualisées, à savoir réduire les émissions de gaz à effet de serre de 55 % d'ici 2030²³ et atteindre la neutralité climatique d'ici 2050,²⁴ elle doit reconnaître l'océan comme un allié essentiel dans la lutte contre le changement climatique. Mettre fin à la surpêche renforcerait la résilience de l'océan face au changement climatique tout en contribuant à son atténuation.⁴ Pour permettre à l'océan d'atteindre ses possibilités, les dirigeants de l'UE doivent prendre des décisions qui mettent fin à la destruction de l'océan et permettent la mise en œuvre de solutions basées sur l'océan. Il nous reste un peu plus de huit ans pour y parvenir, qu'attendez-vous ?

- ¹ European Environmental Agency (2019). Marine messages II Navigating the course towards clean, healthy and productive seas through implementation of an ecosystem-based approach. Publications Office of the European Union. <https://doi.org/10.2800/71245>
- ² Sala, E., Mayorga, J., Bradley, D. et al. (2021). Protecting the global ocean for biodiversity, food and climate. *Nature* 592. <https://doi.org/10.1038/s41586-021-03371-z>
- ³ K Sumaila, U. R., & Tai, T. C. (2020). End overfishing and increase the resilience of the ocean to climate change. *Frontiers in Marine Science*, 7(523). <https://doi.org/10.3389/fmars.2020.00523>
- ⁴ Comité scientifique, technique et économique de la pêche (CSTEP), (2021). Monitoring the performance of the Common Fisheries Policy (CSTEP-Adhoc-21-01). *Office des publications de l'Union européenne*. <https://doi.org/10.2760/26195>
- ⁵ Commission européenne (2020). Rendre à la nature sa juste place dans nos vies. Stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 [fiche thématique], paragraphe. 1. https://ec.europa.eu/info/files/eu-biodiversity-strategy_en
- ⁶ Dr. Emma Cavan, Research Fellow, Department of Life Sciences, Imperial College London: Fish, Fisheries and carbon sequestration. <https://our.fish/press/symposium-delivering-on-climate-biodiversity-targets-through-better-fisheries-management/>
- ⁷ Mariani, G., Cheung, W.W.L., Lyet, A. et al. (2020). Let more big fish sink: Fisheries prevent blue carbon sequestration—half in unprofitable areas. *Science Advances*, 6. <https://doi.org/10.1126/sciadv.abb4848>
- ⁸ Our Fish (2021). The Fishing Industry's Financial Gains Due To Fuel Tax Reductions For The Past 10 Years. A selection of cases within European fishing fleets.
- ⁹ GIEC, 2021: Résumé à l'intention des décideurs : In: Climate Change 2021: Éléments scientifiques. Contribution du Groupe de travail I au sixième rapport d'évaluation du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évaluation du climat [Masson-Delmotte, V., P. Zhai, A. Pirani, S. L. Connors, C. Péan, S. Berger, N. Caud, Y. Chen, L. Goldfarb, M. I. Gomis, M. Huang, K. Leitzell, E. Lonnoy, J.B.R. Matthews, T. K. Maycock, T. Waterfield, O. Yelekçi, R. Yu and B. Zhou (eds.)]. Cambridge University Press. In Press.
- ¹⁰ Atwood, T.B., Witt, A., Mayorga, J. et al. (2020). Global Patterns in Marine Sediment Carbon Stocks. *Frontiers in Marine Science*, 7. <https://doi.org/10.3389/fmars.2020.00165>
- ¹¹ Laffoley, D. & Baxter, J. M. (editors). 2016. Explaining ocean warming: Causes, scale, effects and consequences. Full report. Gland, Switzerland: IUCN. 456 pp. https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2016-046_0.pdf
- ¹² Rashid Sumaila, professeur et directeur de l'Unité de recherche sur l'économie des pêches à l'Institut des océans et des pêches de l'Université de la Colombie-Britannique : <https://our.fish/press/symposium-delivering-on-climate-biodiversity-targets-through-better-fisheries-management/>
- ¹³ SA Saba, G.K., Burd, A.B., Dunne, J.P. et al. (2021). Toward a better understanding of fish-based contribution to ocean carbon flux. *Limnology and Oceanography*, 66. <https://doi.org/10.1002/lno.11709>
- ¹⁴ Ivonne Ortiz, chercheur scientifique principal et directeur associé, Cooperative Institute for Climate, Ocean and Ecosystem Studies, Université de Washington : A checklist for policy-makers to realise fisheries management as climate action. <https://youtu.be/sE12a7l6TUA>
- ¹⁵ U.R., Sumaila, N., Ebrahim, Schuhbauer, N. et al. (2019). Updated estimates and analysis of global fisheries subsidies. *Marine Policy*, 109. <https://doi.org/10.1016/j.marpol.2019.103695>
- ¹⁶ Our Fish and ClientEarth (2021). Stop Fossil Fuel Subsidies Statement. https://stopfossilfuelsubsidies.eu/wp-content/uploads/2021/05/StopFossilFuelSubsidies-STATEMENT_final.pdf
- ¹⁷ Commission européenne (2020). Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions. Stratégie de l'UE en faveur de la diversité biologique à l'horizon 2030 : Ramener la nature dans nos vies, 20 mai 2020, COM(2020) 380 final. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:52020DC0380>
- ¹⁸ Client Earth (2020). ClientEarth's position on fuel subsidies in the fisheries sector. Let's stop fueling environmental and social disaster. <https://www.clientearth.org/media/ehcptcis/clientearth-s-position-on-fuel-subsidies-in-the-fisheries-sector-october-2020.pdf>
- ¹⁹ https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/12953-Action-plan-to-protect-marine-ecosystems_en
- ²⁰ Bloom, Bird Life International, DSM et al. (2021). Realising the ambition of the EU Biodiversity Strategy in the ocean. Key recommendations for the European Commission's Action plan to conserve fisheries resources and protect marine ecosystems. <https://our.fish/publications/realising-the-ambition-of-the-eu-biodiversity-strategy-in-the-ocean/>
- ²¹ Règlement (UE) n° 1380/2013 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2013 relatif à la politique commune de la pêche, modifiant les règlements du Conseil (CE) n° 1954/2003 et (CE) n° 1224/2009 et abrogeant les règlements du Conseil (CE) n° 2371/2002 et (CE) n° 639/2004 et la décision 2004/585/CE du Conseil.
- ²² Ursula von der Leyen (2019). Mission letter to Virginijus Sinkevicius, p. 5. https://multimedia.europarl.europa.eu/documents/20143/0/mission-letter-virginijus-sinkevicius_en.pdf/4df468ae-01b2-1dd5-c9d9-b625969d5184?t=1569337327000&download=true
- ²³ Présidence allemande du Conseil et Commission européenne (2020). Actualisation de la contribution déterminée au niveau national de l'Union européenne et de ses États membres.. https://www4.unfccc.int/sites/ndcstaging/PublishedDocuments/European%20Union%20First/EU_NDC_Submission_December%202020.pdf
- ²⁴ Commission européenne (2020). Proposition modifiée de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant le cadre requis pour parvenir à la neutralité climatique et modifiant le règlement (UE) 2018/1999 (loi européenne sur le climat), 17 septembre 2020, COM/2020/563 final. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:52020PC0563>